



Vérification Des règlements À vos marques, Prêts, roulez !



Finale locale

Nom du prototype

Nom des participant-e-s

Les nombres entre parenthèses réfèrent au point des règlements et à la page dans le cahier des règlements.	OK	À MODIFIER	MODIFIÉ
1. Le prototype est conçu et fabriqué par l'équipe (1.4 – p. 4).			
2. A) 1 ^{er} et 2 ^e cycles : L'équipe a conçu son prototype avec une bouteille de plastique (max 2 litres) ou un carton de lait/jus (p. 5).			
B) 3 ^e cycle : L'équipe a conçu son prototype avec une bouteille de plastique (max 2 litres) (p. 5).			
3. Le prototype a une longueur maximale de 50 cm (2.1 – p. 5).			
4. 2 ^e et 3 ^e cycles : L'équipe a fabriqué ses roues et ses essieux à partir d'objets du quotidien (2.5 – p. 6).			
5. Si le prototype contient un châssis, il est fabriqué par les participants (2.6 – p. 6).			
6. Le prototype ne contient aucun élément interdit (2.7 – p. 6).			

L'équipe est autorisée à participer à la compétition : Oui Non

Attention, copie à conserver par le ou la juge en chef.

Signature du responsable de la vérification

Date